



## Note d'information

### **Assemblée Générale Extraordinaire - 13 mars 2025** **Evolution du cadre légal et administratif de l'AFM**

#### **Introduction**

Pour une association toujours plus florissante, le comité s'était fixé, au début de son mandat 2024/2025, des objectifs importants pour améliorer encore votre expérience au sein de l'AFM :

- Un **cadre administratif et légal actualisé** avec la validation d'une **charte adhérent** et la mise à jour des **statuts**.
- L'adhésion à la **FIAFE** (Fédération internationale des Accueils français & francophones d'expatriés, réseau de 160 Accueils présent dans plus de 90 pays, 10 000 bénévoles, 100 000 familles adhérentes) qui permettra d'offrir toujours plus de services, de formations, d'activités, etc.

Ces évolutions vous sont soumises au vote, et ce document a été conçu pour vous permettre de mieux comprendre les procédures associées à ces avancées, ainsi que les avantages dont l'association et vous, en tant que membres, pourront bénéficier.

#### Voici les dates à retenir :

- Envoi de la **note d'information** dans la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) : 21 février 2025
- **Assemblée Générale Extraordinaire : 13 mars 2025** lors de la distribution Gazette

Nous vous remercions d'avance pour votre participation au référendum (13 mars) et sommes à votre disposition si vous avez des questions (afm.kuala@gmail.com).

#### **Statuts**

Actualiser nos **statuts** était une de nos promesses de campagne, et nous sommes désormais prêts à les enregistrer au ROS (Registrar of Societies of Malaysia).

Les statuts définissent les règles de fonctionnement de la structure, du comité qui le dirige mais aussi de ses membres. Ils sont d'une importance capitale car ils permettent à la structure d'exister.

Voici un récapitulatif des évolutions que nous vous proposons (consulter les nouveaux statuts en PJ) :

- Mise à jour d'un texte qui datait de 1950 et n'était plus adapté à la réalité actuelle
- Réorganisation des chapitres pour plus de fluidité dans la lecture (de nombreux avenants les avaient rendus difficile d'accès)
- Mise à jour du Siège social de l'association au LFKL
- Alignement des modalités d'adhésion avec la réalité actuelle : adhésion à l'année scolaire et demi-tarif appliqué au 1er février
- Simplification du chapitre Composition, adhésion, et résiliation



- Clarification du chapitre Administration et fonctionnement (mise à jour des modalités de paiement ou de vote par exemple, notamment en ligne, et création d'un paragraphe définissant l'Assemblée Générale Extraordinaire par exemple)

## FIAFE

En 2025, nous vous proposerons de rejoindre la **FIAFE**, le réseau mondial des Accueils français et francophones d'expatriés, reconnu d'utilité publique en novembre 2022, neutre sur le plan politique, syndical, religieux.

### Qu'est-ce que la FIAFE ?

Un réseau international apolitique regroupant *160 associations dans 90 pays*, au service des Français et francophones expatriés depuis 1984.

Pourquoi rejoindre la FIAFE ?

- L'expertise et l'expérience d'un réseau mondial de 10,000 bénévoles et 100,000 membres.
- Des **services légaux, techniques et des formations en ligne à disposition des bénévoles** à votre service pour leur permettre de gérer l'association au mieux
- Remise du **passport bénévole** qui valorise le travail bénévole au sein de l'association et met en valeur cette expérience au profit de l'employabilité professionnelle.
- Des **activités en ligne** pour vous, adhérents.
- Des échanges enrichissants avec des associations partenaires.
- Une **visibilité accrue pour l'AFM** grâce au référencement FIAFE et un meilleur suivi lors de vos mobilités vers ou depuis la Malaisie.
- **Une semaine de Rencontres annuelles à Paris**, avec notamment l'assemblée générale de la FIAFE sur le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères rue de la convention (avec la présence du ministre), des formations offertes aux bénévoles présents, une conférence, une table ronde et des moments de partage et de convivialité avec les autres Accueils du monde entier.
- Représenter la FIAFE auprès du **conseil consulaire** en qualité de membre de droit (notamment pour l'attribution des bourses scolaires, l'examen des dossiers STAFE, etc..).

### Combien ça coûte ?

L'adhésion est déterminée selon le nombre d'adhérents de chaque accueil.

En 2025 pour un accueil percevant entre 200 et 249 cotisations, le **montant annuel de l'adhésion à la FIAFE est de 308 €**. *Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://www.fiafe.org/>*

### Nom de l'AFM

L'affiliation à la FIAFE nous donne l'opportunité de faire évoluer notre nom pour une **meilleure visibilité et harmonisation** au sein des accueils répartis dans le monde.

Pour ce faire, nous vous proposons que le nom AFM évolue vers "AFM Kuala Lumpur Accueil". En tant que membre de l'AFM, 3 choix se posent à vous :

AFM Kuala Lumpur Accueil

Kuala Lumpur Accueil

AFM (je ne souhaite pas que l'AFM change de nom)